

Quatrième

BUDGET PARTICIPATIF

du Conseil départemental de la Dordogne



FAIRE CAMPAGNE POUR VOTRE PROJET

Félicitations ! Votre idée a été retenue par la commission citoyenne du Budget Participatif Dordogne-Périgord et elle a été transformée en projet réalisable qui va être soumis au vote des Périgourdin-e-s.

L'objectif, désormais, entre le 20 septembre et le 22 octobre est de sensibiliser le plus grand nombre de citoyens possible à votre projet afin de mettre toutes les chances de votre côté pour qu'il soit retenu, puis mis en œuvre.

Le Conseil départemental a souhaité mettre à votre disposition plusieurs outils, parmi lesquels ce petit guide qui vous permettra de faire campagne.

ET VOUS, QUE FERIEZ-VOUS ?

www.budgetparticipatif.dordogne.fr



@cddordogne





1- Les principes clés à respecterp. 3

2- Faire campagne sur les réseaux sociauxp. 5

3- La caravane du budget participatif p. 6

4- L'affiche et le tract personnalisablep. 7

1

Les principes clés à respecter

► Connaître les modalités de vote

Qui peut voter ?

Tous les habitants du département âgés de plus de 8 ans peuvent voter.

Où consulter les projets ?

Sur le site www.budgetparticipatif.dordogne.fr ou sur le catalogue papier disponible en mairie et sur les étapes de la caravane du budget participatif.

Où et comment voter ?

Chaque personne ne peut voter qu'une seule fois (internet ou papier). Le vote doit porter sur 3 projets minimum et 6 maximum, faute de quoi il ne sera pas pris en compte.

On peut voter :

- soit en ligne sur le site www.budgetparticipatif.dordogne.fr. Pour cela, il faut créer un compte personnel pour pouvoir accéder au vote. Chaque compte personnel ne peut voter qu'une seule fois. Les personnes ayant créé un compte les années précédentes peuvent le retrouver en se connectant à leur espace personnel (« Mon espace »). Il est possible de réinitialiser son mot de passe avec son adresse mail.
- soit en déposant son bulletin dans une urne à disposition en mairie ou sur le parcours de la caravane du budget participatif. Les bulletins comportant moins de 3 projets et plus de 6 projets ne seront pas retenus.

Les résultats

Les votes numériques sont immédiatement comptabilisés et visibles sur la plateforme numérique.

Les votes papiers (le vote en mairie et sur les marchés) seront additionnés à la fin des votes.

Le dépouillement aura lieu dans la semaine du 6 novembre. Les projets retenus seront rendus publics lors de la soirée des lauréats qui se déroulera le vendredi 10 novembre à partir de 18h30 dans les grands salons de la Préfecture.

► **Connaître son projet pour bien le défendre.**

Vous devez être en capacité de contextualiser votre projet. Vous trouvez, par exemple, que votre association a besoin de matériel pour se développer, que l'environnement n'est pas assez pris en compte dans votre territoire... Il y a forcément un élément déclencheur à votre projet. Cet élément est certainement partagé par d'autres citoyens.

Une fois que vous avez identifié l'élément déclencheur qui peut être partagé par d'autres, il est important de bien identifier les objectifs de votre projet. L'objectif doit être évident, il s'agit de répondre à un besoin (une aire de jeux sur la commune, un accès handicapé...) ou de susciter de nouvelles pratiques (un nouveau lieu associatif, la création d'un nouveau chemin de randonnée...).

Si certains citoyens vont soutenir votre projet, d'autres y seront plutôt opposés. Il est donc important de bien connaître les atouts et les faiblesses de votre projet. Vous devez arriver à identifier en quoi votre projet aura un impact positif sur la vie des Périgourdins.

► **Connaître ses publics**

Savoir auprès de quels publics diffuser votre message est un élément essentiel de votre campagne. Vous allez bien sûr en parler à vos amis, à votre famille, aux adhérents de votre association, mais il faudra sans doute aller au-delà de ces publics et aller convaincre d'autres personnes.

► **Elaborer sa stratégie**

Une fois que vous avez identifié le contexte, que vous connaissez parfaitement les forces et faiblesses de votre projet et ciblé les différents publics concernés, vous devez déterminer les messages que vous allez diffuser et les adapter à ces derniers.

Vous devez également choisir les différents supports que vous allez utiliser pour communiquer sur votre projet (affiches, réseaux sociaux...).

2

Faire campagne sur les réseaux sociaux

Un réseau social (Facebook, X, Instagram, Tiktok...) est un dispositif sur Internet qui consiste à regrouper diverses personnes afin de créer un échange sur un sujet particulier ou non. Le principe d'une campagne sur les réseaux sociaux est de faire connaître le plus possible son projet.

Vous pouvez partager votre projet sur vos comptes Facebook, X, directement via les onglets proposés dans la description de votre projet sur la plateforme numérique (www.budgetparticipatif.fr).

Vous pouvez inviter tous vos amis, votre famille, vos collègues à « liker » votre profil et plus particulièrement les messages que vous publiez sur votre projet. Vous pouvez les inviter à partager vos publications. Vous pouvez même créer une page spécifique pour votre projet et inviter tous vos amis et au-delà à partager cette nouvelle page.

Afficher mon projet en couverture

Le Conseil départemental met à votre disposition des maquettes de photos de couverture personnalisables pour les principaux réseaux sociaux. Vous trouverez ces modèles à télécharger sur www.budgetparticipatif.dordogne.fr.

N'oubliez pas d'inviter les gens à voter pour vous en expliquant la démarche du vote. Attention cependant, seul-e-s les Périgourdin-e-s peuvent voter. Vous pouvez augmenter votre réseau et multiplier les chances de faire connaître votre projet en utilisant des hashtags.

Qu'est-ce qu'un hashtag ?

Un hashtag est un mot clé décrivant un sujet, un thème, ou l'objet de l'envoi. Vous pouvez en ajouter autant que vous le voulez, comme tous les autres membres de la communauté.

Utilisez systématiquement les hashtags #budgetparticipatif24 #Dordogne et déclinez votre projet avec, par exemple, #projet #developementdurable #projetjeune #sport #culture #lenomdemonasso...

Les hashtags permettent aux autres utilisateurs de découvrir vos publications. Cela permet également d'organiser des contenus que vous pensez apparentés au sein de la communauté. Lorsque vous appliquez des hashtags à un post, vous donnez davantage de valeur au contenu en permettant aux autres utilisateurs de le trouver grâce au moteur de recherche.

3

La caravane du budget participatif

La caravane du budget participatif a sillonné les routes et marchés du département dans la première phase de dépôt des idées pour présenter la démarche générale, vous aider à publier vos idées ou échanger avec vous. Elle reprendra son itinérance entre le 20 septembre et le 21 octobre.

C'est l'occasion pour vous de venir défendre votre projet et inciter les habitants à voter pour lui. En effet, lors de chaque étape de la caravane, il sera possible de voter dans l'urne qui sera mise à disposition autour de la caravane.

CALENDRIER DE LA CARAVANE DU BUDGET PARTICIPATIF

Septembre	Marché de :	Octobre	Marché de :
Mercredi 20	MONTPON-MENESTEROL	Dimanche 1 ^{er}	SAINT-CYPRIEN
Jeudi 21	LALINDE	Mardi 3	LE BUGUE
Vendredi 22	BRANTOME EN PERIGORD	Mercredi 4	PIEGUT-PLUVIERS
Samedi 23	MUSSIDAN	Jeudi 5	TERRASSON-LAVILLEDIEU
Dimanche 24	ISSIGEAC	Vendredi 6	TRELISSAC
Mardi 26	THENON	Samedi 7	BERGERAC
Mercredi 27	MONTIGNAC-LASCAUX	Dimanche 8	SAINT GENIES
Jeudi 28	SAINT-ASTIER	Mercredi 11	PERIGUEUX
Vendredi 29	LE BUISSON DE CADOUIN	Jeudi 12	EXCIDEUIL
Samedi 30	THIVIERS	Vendredi 13	VERGT
		Samedi 14	NONTRON
		Dimanche 15	ROUFFIGNAC ST CERNIN
		Mercredi 18	SARLAT
		Jeudi 19	EYMET
		Vendredi 20	RIBERAC
		Samedi 21	PAYS DE BELVES

Vous pourrez éditer vos propres flyers grâce aux outils mis en place par le Département et les distribuer lors du passage de la caravane.

**Retrouvez également les dates de la caravane sur le site
www.budgetparticipatif.dordogne.fr**

4

L'affiche et le flyer personnalisables

Le Conseil départemental met à votre disposition une affiche personnalisable, déclinable en flyer.

Vous trouverez le modèle à télécharger sur le site www.budgetparticipatif.dordogne.fr.

Pour adapter cet outil à votre projet, il vous suffit d'ajouter votre texte aux emplacements indiqués ainsi qu'une photo si vous le souhaitez, puis de l'imprimer en A4, en A3 ou au format flyer (A5).

Vous pouvez ainsi utiliser votre affiche chez les commerçants en leur demandant de la scotcher sur leur vitrine, sur les panneaux d'affichage publics, sur votre lieu de travail et dans les lieux publics en demandant l'autorisation au préalable. De la même façon, vous pouvez déposer des flyers autour de vous, chez des commerçants ou en distribuer lors du passage de la caravane...

Attention ! Pas d'affichage sauvage !



**VOTEZ POUR
MON PROJET N°**

Du 18 septembre au 22 octobre 2023,
je vote sur www.budgetparticipatif.dordogne.fr,
dans l'urne disponible en mairie
ou sur une étape de la caravane du budget participatif.

Suivez les projets
sur les réseaux sociaux !
#budgetparticipatif24





Conseil départemental de la Dordogne
BUDGET PARTICIPATIF DORDOGNE-PÉRIGORD

2 rue Paul-Louis Courier
CS 11200
24019 PÉRIGUEUX CEDEX

www.budgetparticipatif.dordogne.fr



@cddordogne

